COMMENT DEVENIR ET DEMEURER UN ENSEIGNANT PÉDAGOGUE ?

Akimou TCHAGNAOU
Université de Zinder
akimou.tchagnaou@gmail.com
Florentine Adjouavi HOUEDENOU,
Université d'Abomey-Calavi,
houedenou1@gmail.com
Danmigou MALEME
Julie.maleme@gmail.com
Université de Lomé

Résumé

L'enseignement désigne un métier dans le monde qui s'apprend. C'est une profession qui s'exerce au même titre que les autres. On ne naît pas un bon enseignant, mais on le devient. Etant donné la complexité de l'enseignement, toute personne qui aspire à ce métier doit obligatoirement passer par une école de formation professionnelle. C'est elle qui prépare l'enseignant à sa profession en lui donnant les outils et les informations indispensables, de même que les exigences liées à ce noble métier. La formation initiale ou pédagogique s'impose donc à tous les prétendants à l'enseignement. Ceci étant, pour qu'il soit performant, l'enseignant doit se faire former et s'autoformer.
L'enseignement étant un métier dynamique et pour être un enseignant-pédagogue et le demeurer, au-delà de son profil d'entrée, l'enseignant doit cultiver un esprit d'autoformation, d'autoévaluation, d'ouverture, de la recherche d'excellence, d'humilité, d'esprit de collaboration, d'écoute, etc. Ce sont les valeurs cardinales qui font de l'enseignant, un formateur compétent et performant. Ainsi, la formation pédagogique, la formation permanente et l'autoformation doivent être les priorités de tout enseignant qui souhaite marquer son temps à l'ère de la professionnalisation de l'enseignement.

***Mots-clés** : enseignement, enseignant pédagogue, autoformation, formation initiale*

Abstract

Teaching is a learned profession like any other. You are not born a good teacher, but you become one. Given the complexity of the teaching, anyone who aspires to this profession must go through a training school. It is she who prepares the teacher for his profession by giving him the essential tools and information, as well as the requirements related to this noble profession. Initial or pedagogical training is therefore essential for all applicants for teaching. However, to be effective, the teacher must be trained and self-train.

Teaching being a dynamic profession and to be a teacher-pedagogue and remain one, beyond his entry profile, the teacher must cultivate a spirit of self-training, self-evaluation, openness, research excellence, humility, spirit of collaboration, listening, etc. These are the cardinal values that make the teacher a competent and efficient trainer. Thus, pedagogical training, ongoing training and self-training must be the priorities of any teacher who wishes to mark his time in the era of the professionalization of teaching.

Keywords: *teaching, pedagogical teacher, self-training, initial training*

Introduction

Le métier d'enseignant a été longtemps présenté comme étant une vocation et un sacerdoce. Son exercice repose sur les qualités morales que le bon enseignant se doit de posséder et d'afficher (Georges et *al.*, 1974). Vu la complexité du métier, le futur enseignant doit suffisamment être outillé pour qu'il exerce son métier avec professionnalisme et efficacité à travers une formation initiale. Celle-ci doit être le *visa* pour toute personne qui désire s'engager dans l'enseignement (Tchagnaou, 2008). Ce qui semble bon pour tout système éducatif qui aspire à l'efficacité et à l'efficience. Un bon enseignant doit réunir trois formations à savoir : la formation académique, la formation didactique et la formation psychopédagogique. C'est au vu de ces trois formations que l'enseignant devient opérationnel. Au cas contraire, l'enseignant n'est pas encore apte à embrasser ce métier qui s'apprend au même titre que les autres. La formation des enseignants est fondamentale pour tous les systèmes éducatifs. Qu'ils soient pays développés ou pays sous-développés, pays émergents ou pays pauvres très endettés, la formation pédagogique influe à la fois sur le rendement scolaire et sur la qualité de l'éducation (Tchagnaou, 2008). Nombreux sont les auteurs qui le confirment. C'est le cas des recherches d'Akakpo-Numado et *al.* (2015), de Bressoux (1994), de Compaoré (1996), de Georges et *al.* (1974), de Gardou, (1995), de Harouna (2005), de Mialaret (1977), etc.

Outre la formation pédagogique, l'enseignant doit savoir que « *l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde* » (Nelson Mandela, 1993). Ceci étant, son action est donc déterminante dans l'atteinte de cet objectif. Pour bien réussir ce pari, l'enseignant doit se perfectionner par l'autoformation via les nouvelles technologies de

l'information et de la communication et ses propres efforts personnels. En effet, la perfection n'étant pas de ce monde, un bon enseignant doit s'évertuer à se démarquer de la masse en s'adaptant aux nouvelles innovations dans le métier, en améliorant ses pratiques pédagogiques.
Les enseignants sont les architectes des cerveaux. Ils sont au centre de tout système éducatif. Ils constituent avec les apprenants les acteurs clés de tout système éducatif. Sans eux, l'acte pédagogique n'a plus son importance. Cet article s'articule autour de trois points : comment devenir un enseignant, les institutions de formation des enseignants et la gestion de carrière de l'enseignant.

1. Comment devient-on un bon enseignant ?

L'enseignant est une « personne officiellement chargée de guider ou de diriger les expériences d'élèves ou d'étudiants, dans une institution publique ou privée » (G. Mialaret, 1979 : 204). Il est désigné sous plusieurs vocables :

- Instituteur ou institutrice au préscolaire et primaire,
- « Professeur » au secondaire,
- Enseignant-Chercheur au supérieur

Le personnel enseignant reçoit sa formation essentiellement dans les Écoles Normales et à l'Institut National des Sciences de l'Éducation au Togo (République Togolaise, 1983 : 59). Dans d'autres pays, la formation initiale et continue des enseignants est l'apanage des Écoles Normales Supérieures et des Facultés des Sciences de l'Éducation (FSE) comme c'est le cas au Niger.
Pour devenir enseignant, on doit passer normalement par une formation initiale dans la plupart des pays.
- Aux préscolaire et primaire, on passe par l'École Normale d'Instituteurs (ENI).
- au 1er cycle du secondaire, on passe par l'École Normale Supérieure (ENS) ou par l'Institut National des Sciences de l'Éducation à travers la Formation des Enseignants du Secondaire 1er Cycle (FES)[1] ou par le concours de recrutement direct avec la Licence ou le Certificat

[1] - ce diplôme n'est pas encore pris en compte par l'Etat togolais dans le recrutement des enseignants de collège.

d'aptitude au professorat dans les collèges d'enseignement général/technique (CAP-CEG ou CAP-CET) au Togo ;
- au 2è cycle du secondaire, on passe par le concours de recrutement direct avec la maîtrise, le DEA ou le master, etc. ;
- au supérieur, on passe par le concours via les appels à candidature avec le doctorat (République Togolaise, 1983 : 59).

On constate qu'aux niveaux préscolaire et primaire, les conditions sont conformes aux exigences du métier. On passe obligatoirement par une école de formation avant de se lancer dans l'enseignement. En revanche, au collège, une minorité d'enseignants remplit ces conditions, car étant passé par l'ENS mais la majorité est recrutée directement sans aucune formation initiale. Ce qui n'est pas de nature à garantir une éducation de qualité dans nos pays. Au lycée, la situation est d'autant plus inquiétante, car les enseignants sont aussi recrutés directement sans qu'ils soient formés initialement comme c'est le cas aussi dans nos universités. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas de mécanisme de formation initiale des enseignants du lycée et du supérieur avant tout recrutement dans la plupart des pays africains. La seule mesure d'accompagnement, c'est l'initiation des formations à la Pédagogie Universitaire que les universités organisent à l'intention des Assistants et des Maîtres-Assistants qui sont déjà sur le terrain. Précisons que c'est une exigence de CAMES. Ce n'est donc pas une formation initiale mais une formation continue étant donné que les concernés sont déjà sur le terrain. Or, une formation initiale digne de ce nom, doit comporter la formation académique, la formation psychopédagogique et la formation didactique. De plus, elle doit permettre à l'enseignant de développer quelques qualités nécessaires pour l'exercice de ce métier avec une conscience professionnelle (J. C. Ayélo et Houédénou, 2018 : 28-31).

La formation académique donne des connaissances approfondies sur la discipline donnée. Elle permet à l'enseignant d'être outillé sur les contenus d'enseignement et sur les concepts clés inhérents à la matière. Chaque matière a son vocabulaire qui lui est propre. L'enseignant est donc appelé à se familiariser avec le vocabulaire de sa discipline. Ce qui ne peut se faire que durant la formation académique (CEPD, BEPC, BAC I, BAC II, Licence, Maîtrise, DEA, Master, Doctorat, etc.).

La formation psychopédagogique est celle qui lie la pédagogie à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Par cette formation,

l'enseignant saura choisir la pédagogie en fonction du type d'apprenants. Il aura les notions sur les stades de développement de l'enfant, les difficultés liées à la période de l'adolescence et les comportements des adolescents (J. Hounkpatin et F. Houédénou, 2017 : 22-39). L'enseignant doit savoir au préalable ce qu'est l'adolescence et comment gérer ses relations avec les apprenants-adolescents. A chaque catégorie d'enfants, une pédagogie appropriée s'impose.

Quant à la formation didactique, elle comprend la didactique générale et la didactique disciplinaire. La didactique générale qui s'occupe de l'enseignement-apprentissage d'un certain contenu et la didactique disciplinaire qui s'occupe de l'enseignement-apprentissage des connaissances déterminées relevant d'une discipline déterminée (Didactique spécialisée).

Pour que l'enseignant soit bien préparé au métier d'enseignement, il doit impérativement bénéficier de ces trois formations. Les trois formations sont englobées dans la formation initiale ou pédagogique.

2. Institutions de formation des enseignants

Dans la Réforme de l'enseignement au Togo de 1975, il est écrit que :

> « Pour que les maîtres puissent accomplir efficacement leurs tâches, les principes suivants devront être respectés pour le recrutement et la formation des enseignants de la Nouvelle Ecole :
>
> - Tous les enseignants, à tous les niveaux, recevront une formation professionnelle avant de prendre fonction : la formation générale et la formation professionnelle doivent aller de pair,
> - L'entrée dans les instituts de formation pédagogique se fera par voie de concours,
> - Le niveau de culture générale de l'enseignant doit être nettement supérieur au Degré d'enseignement auquel il se destine,
> - La formation de l'enseignant sera permanente ». (République Togolaise, 1975 : 33).

Pour bien comprendre l'organisation et le fonctionnement des structures de formation des enseignants au Togo, il faut décrire la structure du système éducatif togolais. En effet le système éducatif togolais est structuré en quatre secteurs d'enseignement.
Les enseignements préscolaire et primaire relèvent du Premier Degré. Le premier cycle du secondaire est celui du collège, le second cycle du secondaire est celui du lycée, et l'enseignement supérieur concerne les universités et les écoles d'enseignement supérieur.
La formation des enseignants se fait à travers plusieurs structures. Les Écoles Normales d'Instituteurs, les Écoles Normales Supérieures, les Facultés des Sciences de l'Éducation, etc. forment les enseignants du préscolaire, du primaire et du premier cycle du secondaire.
La formation des professeurs exerçant dans le second cycle du secondaire et celle des conseillers pédagogiques, des conseillers d'orientation et des inspecteurs du Togo sont assurées par l'Institut National des Sciences de l'Éducation qui est un institut situé dans l'enceinte de l'Université de Lomé. A ces trois structures, s'ajoute la Direction des Formations (ex DIFOP : Direction de la Formation Permanente, de l'Action et de la Recherche Pédagogiques) qui a été créée pour assurer le recyclage et la mise à niveau des enseignants du Togo.

2.1. Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI)

Le Personnel Enseignant exerçant dans le préscolaire était formé à l'École de Formation des Jardinières d'enfants de Kpalimé[2]. Cette structure a été créée pour faire face à la forte demande de formation de niveau préscolaire et surtout dans l'intention de faire du secteur de l'enseignement préscolaire un secteur important.
De nos jours, la formation des instituteurs, des instituteurs adjoints stagiaires et des jardinières d'enfants est assurée par les Écoles Normales d'Instituteurs dans la plupart des pays à l'instar du Togo.

[2] De nos jours, les Jardinières d'enfants et les Instituteurs sont tous formés dans les ENI au Togo.

2.2. Ecoles Normales Supérieures (ENS)

La formation des professeurs exerçant dans le premier cycle du secondaire ou dans les Collèges d'Enseignement Général est assurée dans la plupart des pays par les Écoles Normales Supérieures (ENS). Elles accueillent à la fois des bacheliers et des étudiants titulaires de licence fondamentale, dans les disciplines d'enseignement, qui désirent devenir professeurs des CEG après un concours de recrutement dans certains pays. Ainsi, les bacheliers reçoivent trois ans de formation et les étudiants titulaires d'une licence, un an. Tous préparent donc une licence professionnelle d'enseignement qu'on appelle le CFENS (Certificat de fin d'Étude Normale Supérieure).

Dans d'autres pays comme le Niger, la formation des enseignants des CEG est assurée à la fois par les Facultés des Sciences de l'Éducation et l'École Normale Supérieure.

2.3. Institut National des Sciences de l'Education (INSE)

La formation des enseignants du 1er cycle du secondaire (innovation des Professeurs de Lycée (PL)) est assurée par l'Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE) de l'Université de Lomé. Les étudiants formés dans ces structures sont destinés à l'enseignement dans les Collèges d'Enseignement Général (CEG).

Actuellement cette filière assure chaque année la formation d'un nombre important de professeurs de CEG. Elle accueille les étudiants des disciplines d'enseignement qui ont au moins 120 crédits dans leur formation de base ou le DEUG (Diplôme d'Étude Universitaire Général) pour une durée d'un an. Ils sortent donc titulaires d'une licence professionnelle d'enseignement. Cependant, ces enseignants formés ne sont pas recrutés automatiquement par l'État togolais. Ils sont appelés à passer les concours directs de recrutement d'enseignants de CEG ou à passer le concours d'entrée à l'ENS.

2.4. Finalités de la formation des enseignants

La formation des enseignants occupe une place particulière et importante dans le processus par lequel une société parvient à s'adapter à ses propres conditions d'existence.

Toute formation quelle qu'elle soit se donne un certain nombre de finalités. Dans le cadre de la formation des enseignants, on en distingue

trois : les finalités individuelles, sociales et fondamentales (Georges et *al.*, 1974).

2.4.1. Finalités individuelles de la formation des enseignants

Au niveau individuel, la formation des enseignants se propose pour but de faire apparaître chez l'enseignant trois vertus essentielles à savoir : la disponibilité, la compétence et la responsabilité.

Être disponible, c'est posséder les aptitudes globales qui permettent une adaptation valable au plus grand nombre possible de situations nouvelles. L'enseignant disponible est celui qui demeure, en permanence, capable de faire autre chose : nouvelle pédagogie, nouveau cycle d'enseignement, nouvelles fonctions ou même nouveau métier (Georges et *al.*, 1974). Alors, une formation à la disponibilité doit s'accompagner d'une formation à la compétence, au savoir-agir.

Enfin, former un enseignant responsable découle inéluctablement des deux précédentes. Être disponible et compétent à la fois, c'est avoir de son rôle propre une conscience, qui, elle, sera inséparable du sens de sa propre responsabilité sociale (Georges et *al.*, 1974).

En ce sens, l'enseignant efficace est celui qui parviendra à mesurer exactement la signification de son rôle social, celle des moyens qu'il emploie, des méthodes qu'il expérimente, etc.

L'enseignant efficace est ainsi celui qui devient capable de porter sur soi-même un jugement critique. Tout enseignant conscient de son rôle a une double responsabilité : une responsabilité sociale vis-à-vis de son groupe et une responsabilité humaine vis-à-vis de ses propres élèves (Georges et *al.*, 1974).

En somme, un enseignant doit être à la fois disponible, compétent, ouvert, curieux, humble, patient, prudent et responsable. Ce sont là quelques vertus sans lesquelles l'acte même de l'éducation perdrait sa signification (Tchagnaou, 2008).

2.4.2. Finalités sociales de la formation des enseignants

Au niveau social, l'exigence de la formation des enseignants répond à celle de maintenir un certain niveau de la culture du groupe. Conserver le patrimoine culturel pour s'y appuyer en vue de conquêtes nouvelles nécessite de confier ce patrimoine à ceux dont la mission consiste à le transmettre (Georges et *al.*, 1974).

2.4.3. Finalités fondamentales de la formation des enseignants

Nous pensons que les trois finalités dont il est question trouvent leur dénominateur commun dans une finalité fondamentale qui leur donne leur véritable éclairage : le maître à la fois disponible, compétent et responsable, c'est le maître autonome. Là, les finalités de la formation des enseignants se confondent avec celle de l'éducation elle-même. Si cette dernière a pour but en dernière analyse, la libération graduelle de l'individu, cette formation doit poursuivre celui de permettre aux enseignants de se former eux-mêmes d'où l'autoformation des enseignants.

Former un enseignant, c'est parvenir à ce que celui-ci, par lui-même, soit capable, dans le cadre d'une autoformation, de répondre valablement aux sollicitations et problèmes qui lui seraient posés dans le cadre de sa profession. Certes, cette autoformation est un but à atteindre. Dès lors, l'enseignant aura besoin de l'aide institutionnalisée qui peut lui être apportée. C'est donc bien un enseignant autonome qu'il convient de former.

3. Examens et concours professionnels

Dans le cadre de la qualification professionnelle et de la formation permanente, il est institué des examens et concours professionnels pour la titularisation et la promotion des enseignants (République Togolaise, 1983 : 73).

3.1. Au Premier Degré

Le Certificat d'Aptitude au Monitorat (CAM) est un examen institué par arrêté n°21/MEN-RS du 12 avril 1978 pour l'intégration des moniteurs permanents dans le cadre des moniteurs (catégorie D).

Le Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) est institué par arrêté n°21/MEN-RS du 12 avril 1978 pour la titularisation des Instituteurs Adjoints Stagiaires et l'intégration des moniteurs dans le cadre des Instituteurs Adjoints (catégorie C).

Le Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) est institué par arrêté n°18/MEN-RS du 12 avril 1978 pour la titularisation des Instituteurs Stagiaires et l'intégration des Instituteurs Adjoints dans le cadre des Instituteurs (catégorie B).

Tous les examens comportent des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves pratiques et orales d'admission.
Les élèves des Écoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices de Jardin d'Enfants nantis du CFENI ou CFENIJE sont dispensés des épreuves écrites du CAP.
Le CFENI ou le CFENIJE sont des examens de fin d'études des Écoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices (République Togolaise, 1983 : 73).

3.2. Au niveau du Deuxième Degré

3.2.1. Enseignement Général

A titre transitoire, le CEAP et le CAP comportent des options « Enseignement 2e Degré » pour la titularisation et la promotion des Instituteurs Adjoints Stagiaires et des Instituteurs Stagiaires en détachement dans l'enseignement du Deuxième Degré (arrêtés n°18/MEN-RS et 20/MEN-RS du 12 avril 1978).
Le Certificat d'Aptitude au Professorat dans les Collèges d'Enseignement Général (CAP-CEG) a été créé par l'arrêté n°19/MEN-RS du 12 avril 1978 pour la titularisation des Professeurs de CEG stagiaires et l'intégration des Instituteurs dans le cadre des Professeurs de CEG (catégorie A2).
Le CAP-CEG comporte des épreuves écrites d'admissibilité, des épreuves pratiques et orales d'admission. Les élèves de l'École Normale Supérieure nantis du CFENS (Certificat de Fin d'Étude Normale Supérieure) sont dispensés des épreuves écrites du CAP-CEG. (République Togolaise, 1983 : 73).

3.2.2. Enseignement Technique

Le Certificat d'Aptitude au Professorat dans les Collèges d'Enseignement Technique (CAP-CET) a été créé par l'arrêté n°19/MEPDD du 15 septembre 1982 pour la titularisation des Professeurs de CET stagiaires et l'intégration des professeurs techniques adjoints dans le cadre des Professeurs de CET (catégorie A2).
Le CAP-CET comporte des épreuves écrites d'admissibilité, des épreuves pratiques et orales d'admission. Les élèves-professeurs de CET nantis de CFENPCET sont dispensés de l'écrit du CAP-CET. Le

Certificat de Fin d'Études Normales des Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique (CFENPCET) est un examen de fin d'études normales techniques (République Togolaise, 1983).
A l'instar de l'enseignement général, il est créé dans l'enseignement technique des options techniques :

- De CAP (CAP-PTA-B) pour la titularisation des professeurs adjoints techniques stagiaires du cadre B et l'intégration des professeurs adjoints techniques du cadre C dans la catégorie B. (Arrêté n°20/MEPDD du 15/9/82).
- De CEAP (CEAP-PTA-C) pour la titularisation des professeurs adjoints techniques stagiaires du cadre C et l'intégration des professeurs techniques adjoints agents permanents dans la catégorie C (Arrêté n°21/MEPDD du 15/9/82) (République Togolaise, 1983 : 74).

3.3. Au niveau du Troisième Degré

Il est institué un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAPES) et un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique (CAPET) pour la titularisation des professeurs de l'Enseignement du 3è Degré (République Togolaise, 1983).

3.4. Le Certificat d'Aptitude à l'Inspection de l'Education Nationale (CAIEN)

Il est créé par décret n° 74-66 du 27 mars 1974. C'est un concours de recrutement d'Inspecteurs de l'Éducation Nationale. On distingue des inspecteurs des enseignements préscolaire et primaire ainsi que des inspecteurs des enseignements secondaires technique et général (République Togolaise, 1983).

3.5. Organisation des examens et concours

L'organisation des Examens et Concours scolaires et professionnels relève de la Direction des Examens, Concours et Certifications à l'exception du baccalauréat deuxième partie organisé lui par l'office du Baccalauréat.
L'organisation des Examens et Concours, la responsabilité des membres des commissions, la participation aux épreuves sont définies

par l'arrêté n° 20/MENRS du 31 mai 1979 organisant la Police des Examens et Concours scolaires et professionnels. Les Jurys de tous ces examens sont nommés par décisions ministérielles (République Togolaise, 1983 : 74).

Conclusion

Somme toute, qu'on le veuille ou non, l'enseignement est un métier qui doit s'apprendre au même titre que les métiers de santé, de justice, de travaux publics, etc. Nombreux sont les enseignants, dans nos systèmes éducatifs, qui remplissent seulement 1/3 des conditions pour enseigner. Ce qui fait que nos systèmes éducatifs comptent plus d'enseignants-savants que d'enseignants-pédagogues. La formation initiale, la formation continue et l'autoformation sont les meilleurs moyens qui peuvent faire d'un enseignant, un enseignant-pédagogue. Même si on ne naît pas un enseignant-pédagogue, on peut le devenir et le demeurer par ses propres efforts. De même, qu'être un enseignant-savant n'est pas une fatalité. On peut passer du stade d'enseignant-savant au stade d'enseignant-pédagogue si on s'investit dans la recherche, dans l'autoformation. Chaque acteur doit contribuer, d'une manière ou d'une autre, à bâtir des systèmes éducatifs plus performants, rentables, efficaces et efficients pour un monde meilleur. L'efficacité d'un système éducatif et la qualité de l'éducation dépendent en grande partie de la qualification des enseignants et en priorité, de leur formation initiale.
La qualité ayant toujours un coût, la formation initiale doit être obligatoire pour tout futur enseignant de la maternelle à l'université. Les Etats doivent redynamiser les écoles de formation déjà existantes et en créer d'autres en fonction des besoins et des moyens disponibles. Tout est question de priorités mais il n'y a rien de plus prioritaire que l'éducation.

Bibliographie

Akakpo-Numado Sena Yawo, Tchagnaou Akimou., Senayah Kossi., Eli., Djagnikpo Ella. et Devi Mensah. Kossi., (2015), *Qualification des enseignants, supervision pédagogique et performance des élèves au premier cycle du secondaire au Togo,* Bamako, ROCARE

Altet M., (1994), *La formation professionnelle des enseignants: analyse des pratiques et situations pédagogiques*, Paris, PUF

Ayélo J. C. et F. Houédénou, (2018), *Se construire pour enseigner. Ethique et déontologie de l'enseignement*, Les éditions Protiic

Barriuso-Ceuster A., (1995), *La formation continue des enseignants dans l'Union européenne et dans les pays de l'AELE/EEE,* Bruxelles, Unité européenne d'Eurydice.

Bouchamma Y., (2004), *Supervision de l'enseignement et réformes*, 7ème Biennale de l'éducation et de la formation, Lyon, 7300, en ligne, URL : http://www.inrp.fr/biennale/7biennale/Contrib/longue/7300.pdf, consulté le 15 septembre 2018

Brossard M., (2003), *Rétention, redoublement et qualité dans les écoles publiques primaires béninoises. Quel diagnostic ? Quelles pistes de politiques éducatives ?* Dakar, Pôle de Dakar.

Bourdoncle R. et Demailly L., (1998), *Les professions de l'éducation et de la formation*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion

Bourdoncle R., (1998), « Artisan moral ou professionnel ? La place des valeurs dans la conception de la fonction et de la formation des enseignants », *Spirale*, *n° 21*

Bouvier A. et Obin, J-P, (1998), *La formation des enseignants sur le terrain,* Paris, Hachette

Brassard A., Brunet L., Corriveau L., Pépin R., Martineau G., (1986), *Les rôles des directions d'école au Québec : Deuxième partie L'exercice des rôles et l'efficacité organisationnelle*, Montréal, Université de Montréal.

Bressoux P., (1970), *« Méthodes* pédagogiques et interactions verbales dans la classe : quel impact sur les élèves du CP ? »*, Revue française de pédagogie,* n°93, Paris, INRP, pp. 17-26

Bressoux P., (1994), *«* Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres », *Revue française de pédagogie*, n°108, Paris, INRP, pp. 91-137

Bressoux P., (1995), « Les effets du contexte scolaire sur les acquisitions des élèves : effet-école et effets classes en lecture », *Revue française de sociologie*, n° 2, pp 273-294.

Brunelle J., Coulibaly A., Brunelle J.-P., Martel D. et Spallanzani C., (1991), « La supervision pédagogique », *Éducation physique et sport*, pp 58-63.

Brunet L., Boudreault R., (2001), « Empowerment et leadership des directions d'école : Un atout pour une politique de décentralisation » *Éducation et francophonie*, Volume 29, No 2.
Brunet L., Brassard A., Corriveau L., (1991), *Administration scolaire et efficacité dans les organisations*, Montréal, Éditions Agence D'ARC.
Buffet F. et Tschoumy J-A, (1995), *Choc démocratique et formation des enseignants en Europe*, Lyon, Presses universitaires De Lyon
Carron G., et Chau T.N., (1998), *La qualité de l'école primaire dans des contextes de développement différents*, Paris, IIPE-UNESCO.
Carron G., De Grauwe, (2004), *Organisation et gestion des systèmes éducatifs*, Paris, IIPE-UNESCO.
Chartier A-M et *al.*, (1998), « Les savoirs de la pratique : un enjeu pour la recherche et la formation » ; *Recherche et formation*, Paris, ESF, n° 27
Chartier A-M., (1998), « L'expertise enseignante entre savoirs pratiques et savoirs théoriques », *Recherche et formation*, Paris, ESF, n° 27
Clermont Gauthier et Martial Dembélé, (2004), *Qualité de l'enseignement et qualité de l'éducation : revue des résultats de recherche,* UNESCO.
Clerc F., (1995), « La formation des enseignants : les enjeux », *Cahiers d'études pédagogiques*, Paris, Hachette, n° 335
Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, (2016), *Guide d'évaluation des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs (GEE-CC) dans le cadre des Comités Consultatifs Interafricains* (CCI), Dakar, CAMES*, 60 p*
Compaoré D.F., (1996), *L'influence de la formation initiale de l'enseignant sur le rendement scolaire des élèves : cas des maîtres formés des ENEP et la réussite des élèves au CEP au Burkina-Faso*, mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation
Dahon K., (2007), *Type de famille et performances scolaires des élèves : Cas des élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques de la région pédagogique Golfe- Lomé*, mémoire de maîtrise en psychologie de l'éducation
Duverger J. et Luginbühl O., (1997), « Les grands débats éducatifs aujourd'hui », *Revue internationale d'éducation-Sèvres*, Paris, PUF, n° 15
Delors J., (1996), *L'éducation : un trésor est caché dedans*, *Rapport à l'Unesco de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIe siècle,* Paris, Unesco
De Landsheere G., (1979), *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*, Paris, PUF

François L, (2011), *La supervision pédagogique dans les cycles d'enseignement primaire et secondaire québécois, Une étude exploratoire présentant l'avis de cinq directions d'établissements scolaires*, mémoire de maîtrise en administration et évaluation en éducation, Université Laval.
Gardou C., (1995), « Utilité de la formation des enseignants ? », *Cahiers Binet-Simon*, Paris, ESF, *n° 642*
Georges G. et *al.*, (1974), *La formation des enseignants,* Paris, Editions ESF
Gonnin-Bolo A. et *al.*, (1997), « L'identité enseignante : entre formation et activité professionnelle », *Recherche et formation*, Paris, PUF, n° 25
Grau M-D, (1974), *Ecole réalité politique : introduction aux aspects politiques de l'éducation*, Toulouse, Edouard Privat
Harouna E.O., (2005), *Analyse du rendement interne des écoles privées au Niger*, mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, Lomé, Université de Lomé
Hounkpatin J. et F. Houédénou, (2017), *Pour l'enseignant professionnel. Repères pédagogiques et didactiques.* Volume 1, Francis Aupiais
Lange M-F., (1991), *Cinquante ans de scolarisation au Togo: bilan et perspectives*, Lomé, Unité de Recherche Démographique
Laporte P., (1987), *La supervision pédagogique*, Dimensions, numéro hors-série, p. 28-34.
Legendre R., (2005)*, Dictionnaire actuel de l'éducation. Guérin éditeur*, 3eme édition, Montréal
Léonard F., (1997), « Représentations de la formation chez les nouveaux professeurs des écoles formés en IUFM », *Spirale*, Paris, PUF, n° 2
Lang S et *al.*, (1996), « Pratiques de formation initiale et continue des Enseignants », *Recherche et formation*, Paris, Hachette, n° 23
Losego P., (1995), « Les conditions politiques de la professionnalité enseignante et leurs conséquences sociales », *Recherche et formation*, n° 19
Macaire F. et *al.*, (1979), *Notre beau métier*, Paris, Editions Saint-Paul
Massé D. et Godin, A., (1993), *La supervision pédagogique : une démarche opérationnelle intégrée au processus de gestion*, Québec, Presses de l'Université de Québec.
Maroy C., (2005), « vers une régulation post-bureaucratique des systèmes d'enseignement en Europe ? », *cahier de recherche en éducation et en formation*, 49-327.

MENRS, (2002), Le *système togolais : Eléments d'analyse pour une revitalisation, éléments de synthèse pour la politique éducative,* Lomé, MENRS
Mialaret G., (1977), *La formation des enseignants*, Paris, PUF
Mialaret G., (1979), *Vocabulaire de l'éducation*, Paris, PUF
Mintzberg H., (1984), *Structure & dynamique des organisations*, Montréal, Les éditions Agence d'ARC.
Morissette D., Girard L., Mclean É., Parent M. et Laurin P., (1990), *Un enseignement de qualité par la supervision pédagogique*, Presses de l'Université du Québec.
Morin C., (1990), *Une école centrée sur l'apprentissage, Évaluation du plan d'action 1989-1990*, Montréal, Commission des écoles catholiques de Montréal.
Ndiaye S., (2008), *Former un enseignant motivé et compétent*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal.
OCDE, (1998), *L'école à la page : formation continue et perfectionnement professionnel des enseignants*, Paris, OCDE
Perrenoud P., (1994), *La formation des enseignants entre théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan
Paquay L. et *al.*, (1996), *Former des enseignants professionnels : quelles stratégies ? Quelles compétences ?* Bruxelles, De Boeck Université,
Paquay L., (2006), « Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant ? », *Recherche et formation*, Paris, Hachette, n° 16.
Pieron H., (1973), *Vocabulaire de la psychologie*, Paris, PUF
Portugais L., (1982), *La supervision pédagogique*, Allocution aux cadres et directions de la Commission des écoles catholiques de Montréal à l'entrée scolaire 1982.
Portugais L., (1987), *Discours aux enseignants*, Dimensions, numéro hors-série, p. 5-9.
Raymond D. et Lenoir, Y., (1998), *Enseignants de métier et formation initiale : des changements dans les rapports de formation à l'enseignement*, Bruxelles, De Boeck Université
Rapport mondial sur l'éducation, (1998), *Les enseignants et l'enseignement dans un monde en mutation,* Paris, Unesco
République Togolaise, (1975), La *Réforme de l'enseignement au Togo*, la forme condensée, Lomé, NEA

République Togolaise, (1983), *Précis de législation et d'administration scolaires*, Lomé, MEN

Sergiovanni, T. J., et Starratt, R. J., (2006), *Supervision: A Redefinition*, Mc Graw-Hill

Scheerens, (2000), *Improving school effectiveness (Fundamentals of Educational Planning No. 68)*, Paris, UNESCO

Steve B., Mario R., et Clermont G., (2005), « Interventions pédagogiques efficaces et réussite scolaire des élèves provenant de milieux défavorisés », *Revue française de pédagogie*, n° 150, *87*-141

Tchagnaou A., (2008), *Problématique de la formation initiale des enseignants et son impact sur le rendement interne des écoles : cas des CEG Bè-Klikamé et Bè-Attikpa Kagounou à Lomé*, Mémoire de Maîtrise en Sciences de l'Education, Lomé, INSE/UL).

Tchagnaou A., Senayah K., E., Djagnikpo E., Devi M., K., (2016), « Le rôle de la formation des enseignants Dans l'acquisition des compétences par les élèves du secondaire 1 au Togo », *African Education Development Issues,* Abidjan, ROCARE/EDUCI, N°7, p. 139-154

Tchagnaou A., et Baoutou A. B. B., (2017), « La formation initiale des enseignants au service d'une éducation de qualité au secondaire 1 au Togo », *Les Cahiers du CEDIMES*, Paris, volume 11, N°1, p.99-107

Tchagnaou A., Akakpo-Numado S., Y, Senayah K., E., Djagnikpo E., et Devi M., (2018), « Supervision pédagogique et qualité de l'enseignement au Togo », *Observatoire Européen du Plurilinguisme*, Paris, Vol 1, N° 3, p 65-87

Tchagnaou A., (2021), **«** Parallélisme entre enseignants savants et enseignants pédagogues », *REVUE DELLA AFRIQUE, numéro spécial, p.* 367-378

Tedesco, J. C., (1996), « Le rôle des enseignants dans un monde en changement », *Perspectives*, vol. XXVI, n°3